

- *3. *a) (Si le requérant est un conseil syndical) Nom et adresse de chaque syndicat le constituant:
- *b) (Si le défendeur est membre d'une organisation d'employeurs qui peut être touchée par la demande):
- (i) Nom de l'organisation :
- (ii) Adresse:
- (iii) Adresse aux fins de signification:
4. a) Description générale de l'entreprise du défendeur:
- b) Nature précise de l'entreprise du défendeur visée par la demande:
5. a) Nature du travail exécuté par les salariés de l'unité de négociation que le requérant estime habile à négocier collectivement:
- b) Description des lieux où est exécuté le travail décrit à l'alinéa a):
6. Description détaillée de l'unité de salariés à l'emploi du défendeur, que le requérant prétend habile à négocier collectivement. Indiquer, s'il y a lieu, la municipalité ou autre zone géographique visée:
7. a) Nombre approximatif de salariés dans l'unité décrite au numéro 6:
- b) Augmentation prévue du nombre de salariés dans l'unité décrite au numéro 6 (nombre approximatif et date):
- c) Nombre total approximatif des salariés du défendeur qui travaillent dans l'exploitation, l'entreprise, le commerce, l'usine ou les usines visés:

8. a) Nom et adresse de tout syndicat ou conseil syndical dont le requérant sait qu'il revendique la qualité d'agent négociateur ou de représentant de salariés que peut toucher la demande:

b) Autres détails connus du requérant quant à la revendication mentionnée à la disposition a) notamment, tous renseignements concernant toute accréditation, la délivrance d'une déclaration portant résiliation des droits de négociation et la résiliation d'une convention collective:

9. Déclarations relatives aux conditions stipulées dans chacun des paragraphes de l'article 11 de la loi:

*10. a) Date de la signature de la convention collective en vigueur ou ayant récemment pris fin:

b) Parties signataires de la convention ou liées par celle-ci:

c) Dispositions de reconduction ou de résiliation y stipulées:

11. Le requérant ~~*demande~~ ~~*ne demande pas~~ la tenue d'un vote préliminaire de représentation, en vertu de l'article 15 de la loi, parmi les salariés de la circonscription électorale établie par la Commission.

N.B. Il sera donné suite à la présente demande sans vote préliminaire de représentation à moins que le requérant ne signale clairement qu'il DEMANDE la tenue de ce vote en rayant les mots "de demande pas" au numéro 11.

*12. (Dans le cas d'une demande présentée en vertu du paragraphe 10(8) ou 40(9) ou de l'alinéa 126(2)c) de la loi) Le requérant, conformément ~~*au paragraphe 10(8)~~ ~~*au paragraphe 40(9)~~ ~~*à l'alinéa 126(2)c)~~ demande l'assentiment de la Commission pour les raisons suivantes:

13. *(1) Le requérant accepte que la Commission statue sur la demande sans tenir une audience.

-ou-

*(2) Le requérant accepte que la Commission statue sur la demande sans tenir une audience et fait les observations suivantes:

-ou-

*(3) Le requérant, en application du paragraphe 40(5) de la loi, demande d'être accrédité sans avis ou sans audience et formule les observations suivantes à l'appui de sa demande:

*(4) Le requérant demande la tenue d'une audience devant la Commission et s'engage à y assister. Il fait valoir les éléments suivants à l'appui de sa demande:

14. Autres déclarations pertinentes:

*15. Pages additionnelles annexées

a) Nombre de pages:

b) Numéros faisant l'objet de renseignements complémentaires :

*16. Outre la signification normale des documents relatifs à la présente, le requérant demande que copie soit envoyée aux personnes suivantes (nom et adresse):

Fait à _____, le _____ 20 _____.

(signature et fonctions)

(signature et fonctions)

N.B. La présente formule doit être remplie et signée conformément aux dispositions de la loi et des règles de la Commission.

*Rayer les mentions inutiles

DÉCLARATION

Je soussigné(e), _____ , _____
(nom) (fonctions)

*du requérant *de l'intervenant déclare:

1. Que je connais les affaires *du requérant *de l'intervenant ;
2. Que *le requérant *l'intervenant est un *syndicat *conseil syndical qui, selon les usages syndicaux établis, se rattache à l'industrie de la construction.

Fait à _____ le _____ 19 ____ .

(signature et fonctions)

N.B. La présente formule doit être remplie et signée conformément aux dispositions de la loi et des règles de la Commission.

FORMULE RÉSERVÉE À L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION